

entretiens avec l'équipe de projet (individuels et de groupe);
entretiens ciblés, individuels et groupés, avec des représentants des autorités, des ONG, des universités, du secteur privé ;

Veiller à la définition des besoins de formation et à la création de capacités suffisantes à différents niveaux (province/district, société civile), afin de permettre la mise en œuvre de listes de tâches et/ou de lignes directrices pour des évaluations environnementales avant la fin de la phase IV du projet. Accélérer la mise en place opérationnelle du Fonds pour le développement durable, avec un délai fixé à décembre 2003 ; par la suite, la contribution du SDC serait affectée à d'autres usages. Prendre en compte les questions environnementales